

## Contacts assainissement commune de ST JOUAN DES GUERETS



Communauté  
d'Agglomération  
du Pays  
de Saint-Malo

Type	type de demande	organisme	Plage horaire	contact
Par téléphone	<b><u>Eaux Pluviales Urbaines :</u></b> <i>Demandes d'interventions et réclamations</i>	SUEZ	8h-19h du lundi au vendredi 9h-13h le samedi	<b>02 77 43 43 43</b>
	<b><u>Assainissement collectif :</u></b> <i>Demandes d'interventions et réclamations</i>			
	Diagnostic assainissement dans le cadre d'une vente (à la charge du propriétaire)			
	<b><u>URGENCE:</u></b> <i>Assainissement collectif et pluvial en dehors des plages horaires</i>		24h/24	<b>02 77 43 43 30</b> <b>n° urgence</b>
	<b><u>Assainissement Non Collectif :</u></b> <i>Prise de rendez-vous pour contrôle d'installation ANC</i>	VEOLIA	8h30-12h 13h30-17h	<b>02 99 82 78 20</b>
	Réclamations sur la Facture d'eau et d'assainissement			
		Renseignements sur le service public		8h30-12h 13h30-17h
Par courriel	Renseignements sur le service public et demandes non urgentes	Saint-Malo Agglomération		eau.assainissement@stmalo-agglomeration.fr
Par courrier	Renseignements sur le service public et demandes non urgentes			Saint-Malo Agglomération Direction Cycles de l'Eau 6 Rue de la Ville Jégu - B.P. 11 35260 CANCALE
Accueil physique	Renseignements et réclamations sur l'assainissement collectif ou les eaux pluviales urbaines	SUEZ	Mardi: 9h-13h Jeudi: 13h-17h	4 rue des Petits champs 35400 SAINT-MALO